

PLAN D'ACTION

2021-2022

RAISON D'ÊTRE DE NOTRE PLAN D'ACTION 2021-2022

Notre plan stratégique est **ambitieux**. Mais ne l'avons-nous pas toujours été ?

Toute l'histoire de l'ONF a été façonnée par le talent et la détermination de son personnel expert et de ses créateurs et créatrices.

Et c'est encore vrai aujourd'hui, alors que nous vivons une époque de changements profonds qui transformeront le Canada et le reste du monde.

Forts de notre mandat public, nous pouvons changer les choses, être un espace d'expression de tous les aspects de ces transformations. Et nous y parviendrons si nous demeurons l'un des plus grands laboratoires de création au monde, un incubateur de talents et un agent de changement dans la vie des Canadiens et des Canadiennes.

Malgré la distance et le télétravail, je vous invite à considérer ce plan d'action comme notre feuille de route collective pour 2021-2022.

Ce plan détaille les actions que nous prioriserons au cours de l'année et englobe toutes les priorités du plan stratégique.

C'est notre plan de match, et j'espère sincèrement qu'il suscitera des rencontres, des discussions et des idées nouvelles au sein des équipes de tous les secteurs et de tout le pays.

Merci de prendre le pari que nous allons réussir !



Claude Joli-Coeur
Commissaire

NOS PRIORITÉS

1

STABILISER NOTRE SITUATION FINANCIÈRE À LONG TERME ET AUGMENTER LES FONDS ALLOUÉS À LA PRODUCTION DÈS QUE LES BUDGETS SERONT ÉQUILIBRÉS.

2

RENOUVELER NOTRE APPROCHE DE PROGRAMMATION ET ENRICHIR NOTRE EXPÉRIENCE DE CRÉATION.

3

RÉINVENTER NOS MODES DE MISE EN MARCHÉ, DE DIFFUSION ET DE DISTRIBUTION.

4

METTRE EN ŒUVRE NOTRE PLAN TECHNOLOGIQUE 2021-2025.

5

ÊTRE UN VECTEUR DE CHANGEMENT EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ, D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION.

6

PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE NOTRE PERSONNEL ET DE NOS COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES, AINSI QU'UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN, STIMULANT ET SÛR.



PRIORITÉ

1

**STABILISER NOTRE SITUATION FINANCIÈRE
À LONG TERME ET AUGMENTER LES FONDS
ALLOUÉS À LA PRODUCTION DÈS QUE LES
BUDGETS SERONT ÉQUILIBRÉS**

ACTIONS

- 1** Procéder à un examen des activités de l'ONF et adapter la structure organisationnelle en fonction des ambitions du plan stratégique.
- 2** Une fois que les budgets seront équilibrés*, octroyer 1 M\$ de plus par an à la production, pour les trois prochaines années, soit 3 M\$ de plus d'ici la fin de 2023-2024. Toute allocation additionnelle octroyée par le gouvernement (au-delà de fonds d'urgence alloués pour équilibrer les budgets) ira en soutien à la production, dont la moitié (50 %) directement dans les studios et la division Création et innovation.
- 3** Continuer à rechercher des sources de financement supplémentaires pour consacrer plus d'argent à la production, notamment en sollicitant une augmentation de notre crédit parlementaire et en élargissant nos partenariats stratégiques.

* Sous réserve que le déficit anticipé soit comblé par l'octroi de fonds d'urgence.

PRIORITÉ

2

**RENOUVELER NOTRE APPROCHE
DE PROGRAMMATION ET ENRICHIR
NOTRE EXPÉRIENCE DE CRÉATION**

NOUS VEILLERONS À CE QUE LA PROGRAMMATION SOIT COHÉRENTE, INTÉGRÉE ET ADAPTÉE. NOUS VOULONS AUSSI QU'ELLE REPOSE SUR L'IMPORTANCE DES CRÉATRICES ET CRÉATEURS ET SUR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À CHACUNE DES ÉTAPES DE LEUR PARCOURS ARTISTIQUE.

ACTIONS

1

Poursuivre et, dans certains cas, mettre sur pied divers mécanismes liés à la programmation :

- définir notre cadre, nos valeurs et nos considérations de programmation ;
- tenir des forums stratégiques de programmation ;
- organiser le premier forum national de programmation, qui permettra de mener une réflexion stratégique sur l'approche de programmation avec des acteurs clés et des artistes de l'interne et de l'externe.

2

Consolider la place des créateurs et des créatrices en visant une relation optimale avec eux, afin qu'ils se sentent accueillis, impliqués et parties prenantes de l'ONF et de son écosystème.

3

Offrir une rémunération juste et équitable aux artistes grâce au renouvellement de notre entente avec la Guilde canadienne des réalisateurs et à la négociation de notre toute première convention avec l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec. Nous entamerons également des discussions pour renouveler nos accords-cadres avec d'autres guildes.

4

Continuer à produire des œuvres qui reflètent des perspectives originales sur les réalités canadiennes, renouveler les relations de l'ONF avec les peuples autochtones, soutenir la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire et maintenir la parité hommes-femmes tout en poursuivant des objectifs ambitieux en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

5

Mettre en place des mécanismes de communication optimaux entre l'ONF et ses nombreux partenaires, autour de trois piliers :

- la place des créateurs et créatrices ;
- les forums organisés dans l'ensemble du pays avec l'industrie et les communautés de création ;
- les rencontres « Le comité exécutif à l'écoute ».

PRIORITÉ

3



**RÉINVENTER NOS MODES DE MISE EN MARCHÉ,
DE DIFFUSION ET DE DISTRIBUTION**

NOUS VOULONS REJOINDRE PLUS DE CANADIENS ET CANADIENNES ET CULTIVER LA PROXIMITÉ AVEC NOS AUDITOIRES AFIN DE FAVORISER LEUR RAPPROCHEMENT AVEC L'ONF EN FONCTION DE LEURS CHAMPS D'INTÉRÊT.

AVEC LES SUCCÈS D'AUDIENCE DE LA DERNIÈRE ANNÉE, NOUS ENTENDONS POURSUIVRE LES STRATÉGIES DE MARKETING ET DE COMMUNICATION QUI FAVORISENT UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ DES ŒUVRES ET UN ENGAGEMENT ACCRU DU PUBLIC EN RÉDUISANT LE NOMBRE DE FENÊTRES D'EXPLOITATION ET LEUR DURÉE.

ACTIONS

1

Saisir les occasions de rejoindre les auditoires en ligne et perfectionner les stratégies de mise en marché et de communication liées à nos œuvres sur ONF.ca/NFB.ca et les médias sociaux.

2

Accentuer nos stratégies d'édition de contenu et de mise en ligne par thématique afin de renforcer l'intérêt du public, le rayonnement des œuvres dans les médias et la portée des investissements publicitaires.

3

Maximiser nos activités de vente et la portée de nos œuvres sur une cinquantaine de plateformes de diffusion nationales et internationales en adaptant notre édition de contenu à des auditoires ciblés.

4

Poursuivre le déploiement de notre nouvelle offre éducative :

- lancer le programme d'apprentissage en ligne l'**École des médias** ;
- amorcer la mise en ligne du programme d'apprentissage **Voix autochtones et réconciliation** ;
- étendre la portée de l'**École de l'Océan** en établissant de solides partenariats d'affinité dans toute l'Amérique du Nord et continuer à publier de nouveaux contenus attrayants.

5

Renouveler les plateformes de l'ONF :

- procéder à la refonte du site internet destiné à la vente des archives ;
- planifier le renouvellement d'ONF.ca/NFB.ca ;
- concevoir des stratégies et des outils pour développer nos connaissances en matière de collecte et d'analyse de données relatives aux auditoires.

PRIORITÉ

4

**METTRE EN ŒUVRE NOTRE PLAN
TECHNOLOGIQUE 2021-2025**

NOUS NOUS EMPLOIERONS À RELEVER LES DÉFIS TECHNOLOGIQUES D'UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL, DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION EN CONSTANTE ÉVOLUTION, ET À OFFRIR AUX CRÉATEURS ET CRÉATRICES DE TOUT LE PAYS LE MEILLEUR ENCADREMENT TECHNOLOGIQUE POSSIBLE POUR LEUR PROCESSUS DE CRÉATION.

ACTIONS

1

Mettre à jour et uniformiser les technologies utilisées dans les studios ; poursuivre le déploiement des outils de collaboration à distance afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de création et de favoriser le travail entre les équipes de l'ONF, les artistes et les collaborateurs et collaboratrices.

2

Intégrer et configurer les outils nécessaires pour développer notre capacité à collecter et à analyser les données relatives aux auditoires, et optimiser la fluidité et la gestion de notre contenu sur toutes les plateformes numériques.

3

Déployer la nouvelle plateforme du programme d'apprentissage ***l'École des médias***, analyser les besoins technologiques associés à la refonte d'ONF.ca/NFB.ca et livrer la nouvelle plateforme Archives ONF.

4

Mettre en œuvre une stratégie de gestion de l'information qui favorise la gouvernance de données fiables pour faciliter la prise de décision.

5

Mettre à jour l'architecture d'entreprise afin d'optimiser et de simplifier les processus opérationnels, les systèmes internes et les flux de travail et de les aligner avec les objectifs du plan stratégique.

PRIORITÉ

5

**ÊTRE UN VECTEUR DE CHANGEMENT
EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ,
D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION**

NOUS METTRONS EN ŒUVRE LES OBJECTIFS ET LES ENGAGEMENTS DE NOTRE PLAN EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ, D'ÉQUITÉ ET D'INCLUSION AFIN DE CHANGER NOTRE CULTURE ORGANISATIONNELLE, DE METTRE FIN AU RACISME SYSTÉMIQUE ET DE CRÉER UN MILIEU DE TRAVAIL ÉQUITABLE ET INCLUSIF. TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL SERONT GUIDÉS PAR LA VALEUR FONDAMENTALE DE LA DIVERSITÉ DANS LEURS ACTIVITÉS ET LEURS DÉCISIONS QUOTIDIENNES.

ACTIONS

1

Embaucher un directeur ou une directrice de la diversité, de l'équité et de l'inclusion qui relèvera directement du commissaire et qui sera responsable de la mise en œuvre des pratiques d'équité et de lutte contre le racisme. Cette personne sera en contact et travaillera avec tous les services et toutes les équipes de l'ONF.

2

Mettre en place une structure de gouvernance en matière de diversité, d'équité et d'inclusion.

3

Continuer à collaborer étroitement avec le comité-conseil autochtone pour mettre à jour et poursuivre le Plan d'action autochtone de l'ONF.

4

Embaucher un directeur ou une directrice des relations autochtones et de l'engagement auprès des communautés afin de tisser des liens étroits avec les Autochtones, d'augmenter leur représentation parmi le personnel et de conseiller l'ONF dans les multiples domaines touchant la production et la distribution.

5

Continuer de travailler avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire et maintenir le rôle de l'ONF en tant que champion de la dualité linguistique canadienne.

PRIORITÉ

6

**PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE NOTRE
PERSONNEL ET DE NOS COLLABORATEURS ET
COLLABORATRICES, AINSI QU'UN ENVIRONNEMENT
DE TRAVAIL SAIN, STIMULANT ET SÛR**

LA PANDÉMIE DE COVID-19 A EU DES RÉPERCUSSIONS CONSIDÉRABLES SUR NOS EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES ET SUR LES CRÉATEURS ET CRÉATRICES AVEC LESQUELS NOUS TRAVAILLONS, SUR LE PLAN TANT PERSONNEL QUE PROFESSIONNEL. IL EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE QUE L'ONF PROMEUVE UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN QUI FAVORISE LE BIEN-ÊTRE DE CHACUN ET CHACUNE, SANS HARCÈLEMENT, RACISME SYSTÉMIQUE ET VIOLENCE.

ACTIONS

1

Déployer la deuxième phase des travaux du comité Qualité de vie et santé mentale en milieu de travail en appliquant progressivement la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail, notamment en ce qui a trait aux facteurs suivants : civilité et respect, soutien psychologique et social, culture organisationnelle, leadership et attentes claires, exigences psychologiques, croissance et développement.

2

Lancer la politique révisée de l'ONF sur la prévention et la résolution du harcèlement et de la violence en milieu de travail. Tous les membres du personnel devront suivre une formation obligatoire à ce chapitre en 2021-2022. Cette formation sera également offerte aux créateurs et créatrices intéressés. Les besoins de formation supplémentaire seront déterminés en collaboration avec les représentantes et représentants syndicaux, ainsi qu'avec le comité d'orientation en matière de santé et de sécurité.

3

Renforcer notre capacité à travailler en collaboration tout en favorisant la cohésion et la confiance entre les membres du personnel. La communication régulière avec les employés et employées et les créateurs et créatrices ainsi que les rencontres avec le comité exécutif, le comité de direction, le personnel et les artistes seront maintenues et améliorées afin de partager les objectifs et les priorités organisationnels et leur mise à jour et d'engager ainsi la conversation et le dialogue.

4

Continuer à améliorer les flux de travail dans toute l'organisation en mettant en œuvre les priorités définies par le comité Redémarrage opérationnel.

5

En collaboration avec les gestionnaires, les membres du personnel et les partenaires syndicaux, engager une réflexion sur la reconfiguration des espaces de travail collaboratifs, sur la meilleure façon de mettre en adéquation la charge de travail et les ressources disponibles ainsi que sur la stratégie à long terme en matière de télétravail, en vue de s'adapter aux nouvelles approches de travail.

NOS VALEURS

RESPECT

[des collègues, des créateurs et créatrices, des artisans et artisanes, des auditoires, de soi]

Le respect est la reconnaissance de la dignité des personnes, de leur valeur. Il n'est pas statique ; c'est un mouvement vers l'autre. Le respect engage toute la famille de l'ONF dans une amélioration continue des rapports interpersonnels.

DIVERSITÉ

La diversité réunit des mémoires, fusionne des avenir, élargit des horizons. Au-delà de son ouverture, l'ONF incarne la diversité. Dans nos productions comme dans notre organisation, nous voulons donner toute leur place aux peuples autochtones, aux communautés linguistiques, racisées et culturelles sous-représentées, aux gens de toute orientation sexuelle ou identité de genre ainsi qu'aux personnes handicapées, qui sont le reflet de la richesse humaine.

GÉNÉROSITÉ

L'ONF est un service public. Ce n'est pas qu'un statut ; c'est d'abord une responsabilité. Il est dans l'ADN de l'ONF de donner à la communauté, de partager ses expériences et ses apprentissages. La générosité qui nous amène à redonner nous met aussi en position de recevoir l'autre et d'accueillir sa différence.

INTÉGRITÉ

L'intégrité est une continuité entre le geste, la parole et la pensée. Elle est le fait des personnes et des équipes qui assument leur réalité sans faillir, en reconnaissant leur rôle et leurs particularismes. Elle entraîne la confiance, la transparence et la justice. L'intégrité est la posture qui rend toute action éthique.

ÇOURAGE ET ÉPANOUISSEMENT

L'art est courageux, parce qu'il défie la norme et remet en question l'habitude. L'ONF, en étant producteur et diffuseur de l'art cinématographique et audiovisuel, est complice du courage des créateurs et créatrices. Il n'hésite pas à prendre des risques dans ses façons d'être et de faire comme dans ses productions. Le courage, c'est oser le geste qui dérange, qui séduit, qui émeut. Il permet l'épanouissement des personnes, des organisations, des communautés. Le courage, c'est aussi de faire des choix et de les assumer.

